

# Synthèse des exigences de la loi sur la transition énergétique



## Objectif du kit

- ❖ Connaître les obligations réglementaires de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et en anticiper les opportunités.



## Utilisation du kit

- ❖ Découverte du contenu de la loi sur la transition énergétique.



## Outils

- ❖ Synthèse des exigences de la loi sur la transition énergétique : manuel de l'utilisateur/formateur
- ❖ Diaporama de présentation de la loi sur la transition énergétique

## 1. Présentation générale du diaporama

Le diaporama fourni parmi les outils du kit reprend les intitulés officiels de la loi. Il met l'accent sur des extraits significatifs des mesures s'appliquant aux entreprises, ou ayant des conséquences sur celles-ci (puces carrées de couleur verte).

Ces extraits sont assortis de commentaires explicatifs ou descriptifs permettant une meilleure compréhension de ces mesures (puces rondes avec texte en bleu et italique).

Il est important ici de préciser que la loi en question fera l'objet de très nombreux décrets qui détailleront les conditions d'application pratique du texte. Comme toute loi, celle sur la transition énergétique donne l'esprit de la mesure juridique ; son application spécifique et détaillée ne sera connue qu'après la publication des décrets et arrêtés qui en découleront.

## 2. Présentation détaillée du diaporama

### a. Politique énergétique (diapositives 2 et 3)

Le diaporama présente d'abord les grands objectifs généraux de la loi et leurs implications opérationnelles. D'une manière générale, la loi met l'accent sur un développement accru de certaines activités économiques, dont la rénovation énergétique du bâti et le développement des énergies renouvelables.

### b. Bâti et rénovation énergétique (diapositives 4 et 5)

Le diaporama présente les objectifs spécifiques de la loi concernant le bâti, leurs implications ainsi qu'une mesure particulière relative au suivi des consommations énergétiques.

### c. Mobilité (diapositives 6 à 11)

Sont ensuite exposées les nombreuses mesures de la loi relatives à la mobilité : les programmes généraux visant au développement de

transports propres (aménagement du territoire) et les mesures plus spécifiques (très précises pour une loi) s'appliquant aux entreprises, comme l'obligation d'un plan de mobilité pour les sites employant plus de 100 personnes.

#### **d. Économie circulaire et obsolescence programmée (diapositives 12 à 15)**

Le développement de l'économie circulaire est un enjeu fort de la loi. Cette forme d'économie offrira de nouvelles opportunités de développement aux entreprises du secteur des déchets, permettra la mise en place de partenariats interentreprises au sein d'une même zone d'activité et entraînera un renforcement des obligations relatives au tri des déchets.

Enfin, la loi interdit l'obsolescence programmée.

#### **e. Autres points (diapositives 16 à 21)**

La dernière partie du diaporama est consacrée aux autres dispositions de la loi qui portent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, les simplifications administratives relatives aux équipements à base d'énergies renouvelables (EnR), les consommateurs électro-intensifs, les budgets qui seront consacrés aux EnR, la formation professionnelle et la précarité énergétique.

#### **f. Commentaire général du texte**

Il revient à l'animateur de commenter le texte de la loi à l'oral à partir de chaque diapositive. Il pourra conclure son intervention en insistant sur le fait que la loi sur la transition énergétique affiche certes des objectifs très ambitieux, mais qu'elle peine à proposer les mesures concrètes qui permettront de les atteindre. Les entreprises pourront cependant trouver dans cette loi des pistes de développement intéressantes, notamment dans le secteur des EnR et de l'économie circulaire.

